

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

17. Troubles sociaux et justice de Dieu; à M. Gamon

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 17. Troubles sociaux et justice de Dieu; à M. Gamon. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/39>

This Chapitre I is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Troubles sociaux et justice de Dieu à M. Gamon¹

*Encore une lettre à M. Gamon, ami sulpicien de Liber-
mann. Elle est écrite un mois et demi après la précédente.*

*Entre-temps, il y a eu la révolution de Février qui a chassé
le roi Louis-Philippe et aboli définitivement la royauté en
France pour instaurer la république. Le 4 mars, le citoyen
Victor Schœlcher est nommé « sous-secrétaire d'État, chargé
spécialement des colonies et des mesures relatives à l'abolition
de l'esclavage ». Le 5 mars, c'est l'instauration du suffrage
universel.*

*À toutes les questions du sulpicien sur la révolution de Fé-
vrier, sur l'Église, le clergé et les changements dans la société,
Libermann répond qu'il faut marcher avec son temps.*

Amiens, le 20 mars 1848

Mon bien cher confrère

J'ai compris que le retard qu'a mis Aurine² à venir, provenait des événements arrivés depuis sa première lettre. Il aurait pu cependant venir sans difficulté, nous avons été parfaitement tranquilles. Cependant, comme il a retardé jusqu'à présent, je crois qu'il serait bon qu'il remette son voyage, jusqu'au mois de mai. Voici mes raisons.

¹ ND X, pp. 145-151.

² Il s'agit d'un candidat à la vie missionnaire dans la congrégation du saint Cœur de Marie : à la fin de son noviciat, il se retira.

1° Puisqu'il a tant fait que de retarder dans la crainte que la révolution ne prît une tournure fâcheuse, il vaut mieux attendre encore un mois ou six semaines, on y verrait alors plus clair.

2° La crise financière, sans nous avoir atteint, nous met un peu dans l'embarras, parce que les fonds qui devaient rentrer sont retardés à je ne sais quand. Il serait donc possible que nous réunissions les deux maisons en une, au Gard. Heureusement nos provisions en blé et légumes secs et verts sont faites jusqu'en été, sans quoi, nous aurions été dans l'embarras. Nous avons aussi notre cidre et vin jusqu'à la prochaine récolte. Si nous devons exécuter le projet de réunir les deux communautés en une, je voudrais voir d'abord comment nous pourrions nous arranger avant de faire venir M. Aurine. Si cependant, il pouvait ramasser quelque peu d'argent qui puisse lui servir, si en outre il pouvait être ordonné prêtre à la Sainte Trinité et avoir des honoraires de messes, il pourrait venir sans difficulté.

Du reste, il serait possible que je vous écrive avant le mois de mai, peut-être même prochainement pour qu'il vienne.

Je vous ai dit dès en commençant cette lettre que nous avons été parfaitement tranquilles ici. Nos ouvriers n'en voulaient qu'aux vitres des édifices publics et aux réverbères. Ils n'ont jamais pensé faire du mal aux Maisons religieuses ; ce n'est que par accident qu'on a jeté des pierres dans les fenêtres des Frères des Écoles chrétiennes ; quelques mauvais sujets ont fait cela, tandis que la masse criait : non, non, pas aux Frères !

Nos émeutes ici, sont donc assez pacifiques. Les ecclésiastiques circulaient dans les rues et étaient salués de tout le monde. Moi-même, je suis sorti, et j'ai vu par moi-même.

Vous me demandez ce que je pense de notre révolution. Je pense que c'est un acte de justice que Dieu a exercé contre la dynastie déchue, parce qu'elle a plutôt cherché son propre établissement que le bien du peuple qui lui était confié, parce qu'elle sacrifiait à son établissement, les intérêts de Dieu et de l'Église, dont elle avait une idée exacte, qu'elle reconnaissait par un sentiment intime au moins comme devant procurer le bonheur des peuples. M. Guizot, tout protestant qu'il était, avait ce sentiment. De plus, dans

tout ce qu'elle fit pour l'intérêt de la religion, c'était toujours par la même vue de son établissement. [...] Cet acte de justice atteint tous les souverains de l'Europe. Tous, par leurs orgueilleuses prétentions, voulaient s'élever au-dessus de Dieu, tous traitaient l'Église comme une esclave, tous aussi aggravèrent les maux des peuples, et ne craignaient pas de les démoraliser pour consolider leur pouvoir et pour s'acheminer de plus en plus vers l'absolutisme ou s'y affermir. Je crois bien que le torrent de la révolution française les atteindra tous et en abattra peut-être un grand nombre. L'autocrate de Russie aura bien son tour lui aussi.

Vous trouverez peut-être mon langage fort singulier ; je vous assure cependant que c'est dans le calme du recueillement que je parle et en considérant les choses du point de vue de la foi, me représentant le langage que tiendrait Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Je ne désire et personne ne doit désirer les troubles et renversements ; si Dieu voulait mettre ordre aux maux causés à l'Église dans l'ordre de la foi, et à ceux des peuples dans l'ordre de la religion, de la morale et même du matériel, je l'en bénirais ; mais il ne me paraît pas que les choses arrivent ainsi, et je vois en cela la justice divine qui agit pour le renversement de l'orgueil des hommes. Peut-on s'affliger du renversement de cet orgueil ?

Ce même acte de la justice divine frappe encore nos grands politiques. Par leur ruse et leur maudite astuce, ils sacrifiaient Dieu et le genre humain à leur propre agrandissement et vendaient à bon compte la foi, les mœurs avec le bien des peuples qu'ils gouvernaient ; la justice et l'humanité n'existaient dans presque aucun gouvernement dès qu'il s'agissait de son intérêt, quelque mince qu'il fût. N'est-il pas naturel que le bras de Dieu se lève contre tant de criminels qui ne faisaient justice qu'à ceux qu'ils craignaient, car ils étaient forts avec les faibles et faibles avec les forts, au point de sacrifier impitoyablement les faibles à ceux qu'ils redoutaient ? Qu'on considère tous les maux qui ont été causés dans ces derniers temps contre l'Église, la justice et la vérité, en France, en Angleterre, en Autriche, en Russie, en Bavière, en Prusse même, je veux dire par les hommes qui gouvernaient ces pays, sans parler de plusieurs autres, et l'on n'est nullement étonné de voir la vengeance de Dieu commencer à se faire sentir. J'adore la justice divine. Prions notre bon Sauveur qu'il y mêle sa miséricorde pour son Église et pour le salut des peuples.

J'ai suivi un peu, depuis deux ou trois ans, la suite des affaires de ce monde et mon âme a toujours été sous le pressoir en voyant l'horrible injustice, l'indigne mauvaise foi de tous ces hommes et tous les maux qu'ils causent. Je vous avoue que malgré l'incertitude de l'avenir, je ne puis m'empêcher de sentir un profond sentiment de reconnaissance envers Dieu de ce qu'enfin il s'est montré : il a soufflé sur ces prétendus puissants, et de son souffle il abat leur orgueil et les réduit au néant.

Une autre catégorie d'hommes qui a été battue par cette tempête, c'est cette aristocratie bourgeoise, ce qu'on appelait le pays légal, qui outrageait si fièrement l'Église et se refusait toute justice à son égard, qui foulait aux pieds tous les intérêts des pauvres, qui sacrifiait son âme, et son pays à un misérable égoïsme et à ses intérêts particuliers. La colère ou plutôt la justice de Dieu a balayé tous ces orgueilleux égoïsmes : grands et petits, tout a été jeté bas en France, et le sera probablement tôt ou tard dans toute l'Europe.

Enfin, cette grande et incompréhensible justice divine s'appesantit sur le grand crime de tout ce monde pervers qui a fait, tout son possible pour remplacer le culte de Dieu par celui de l'or ; leur divinité c'était l'argent, et toute leur religion était l'industrie portée jusqu'aux plus grands excès. La France et l'Europe se perdaient, se corrompaient par l'amour et l'estime de l'or. Tout autre sentiment aurait été effacé dans peu de tous les cœurs. Dieu a abattu leur idole : que de coupables vont être ruinés ! C'est la main de Dieu qui a frappé. Voilà l'édifice qui a été abattu, Dieu a soufflé dessus et il a croulé. Mais quel sera celui qui le remplacera ? Je ne voudrais pas me charger de pronostiquer. Ce que je crois certain, c'est que si la République est fidèle autant que les autres gouvernements ont été infidèles, elle prospérera ; si elle est infidèle elle tombera comme les autres et comme est tombée celle de 89. Si des hommes à passions mauvaises, si l'esprit de parti ne parvient pas à s'emparer du peuple, la République réussira ; si le contraire arrive, on peut prévoir divinement et humainement qu'elle ne durera pas : divinement, parce qu'elle pécherait comme les autres gouvernements et tomberait peut-être dans des fautes plus graves et Dieu ne la bénirait pas ; humainement, il n'y a et ne peut rien y avoir de stable dans un tel état de choses. On aurait à souffrir pendant quelque temps, il arriverait peut-être même de grands maux, mais tout cela ne serait que pour un temps. Si au

contraire la République prend la bonne voie, il me paraît certain que la justice et la vérité y profiteront plus qu'auparavant et la foi prospérera. Mais qui empêchera le peuple de se laisser tromper par des hommes à mauvaises passions ou animés d'un esprit de parti ? Dieu seul. Le fera-t-il ? Je n'en sais rien. Si dans le bouleversement qu'il vient d'opérer, il a eu une pensée de miséricorde mêlée dans sa divine justice, il préservera le peuple du mal qui menace ; si c'est un acte de justice tout pur qu'il veut exécuter, baissons la tête, humilions-nous et soyons soumis à sa volonté. [...]

Vous me demandez si le clergé doit intervenir dans les élections. Je crois bien certainement qu'il le doit à Dieu, à l'Église et à la France, et dès demain matin, je vais me faire inscrire sur la liste électorale, ainsi que tous ceux qui sont avec nous, dans les conditions requises. Si tous les prêtres en France remplissaient ce devoir et employaient toute leur influence pour procurer un bon choix pour le Corps législatif de la République, nous aurions une bonne Constitution et ensuite une bonne forme de Gouvernement exécutif. Que de bien en résultera ! que d'âmes seront sauvées par les suites que ce choix aura ! Je comprends bien que les élections ne sont pas une œuvre ecclésiastique, mais il faut songer que nous ne sommes plus maintenant dans l'ordre des choses du passé. Le mal du clergé a toujours été, dans ces derniers temps, qu'il est resté dans l'idée du passé. Le monde a marché en avant, et l'homme ennemi a dressé ses batteries selon l'état et l'esprit du siècle, et nous restons en arrière ! Il faut que nous le suivions tout en restant dans l'esprit de l'Évangile et que nous fassions le bien et combattions le mal dans l'état et l'esprit où le siècle se trouve. Il faut attaquer les batteries de l'ennemi là où elles sont, et ne pas le laisser se fortifier en le cherchant là où il n'est plus.

Vouloir se cramponner au vieux temps, et rester dans les habitudes et l'esprit qui régnait alors, c'est rendre nos efforts nuls, et l'ennemi se fortifiera dans l'ordre nouveau. Embrassons donc avec franchise et simplicité l'ordre nouveau et apportons-y l'esprit du saint Évangile, nous sanctifierons le monde, et le monde s'attachera à nous.

Mais en voilà bien long. Je vous laisse à Jésus et à Marie. Tout vôtre.

Fr. Libermann, Pr.



Dessin réalisé par M^{re} de Ségur, le lendemain de la mort de Libermann, son ami.